

Lyon, le 9 mai 2011

CONVOCATIION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la

7^{ème} commission cimetières

qui aura lieu

à l'invitation de Maryannick LAVIGNE-LOUIS,
Directrice honoraire Pré-inventaire du Rhône

Mercredi 1^{er} juin 2011
de 9 h 30 à 16 h 00 à Caluire-et-Cuire (69)

- 9 h 30** : **Accueil à la salle Jean Moulin à l'Hôtel de Ville de Caluire-et-Cuire**
place du Docteur Frédéric Dugoujon (parking au nord de l'Hôtel de Ville près de la salle de spectacle Le Radiant)
- 10 h -12 h** : - Rencontre au ministère de la Culture pour la création d'une commission nationale.
- Point sur l'organisation du colloque du 25 octobre 2011 en partenariat avec la SPPEF
- Information sur le colloque d'ICOMOS : *Jardins de Pierres*
- Présentation du travail de l'association pour la promotion de l'histoire de Caluire-et-Cuire.
- Prix du Patrimoine funéraire avec la Fondation du Patrimoine
- Présentation de la restauration de la sépulture de la princesse Potocka, cimetière de Montmartre à Paris, par les Appels d'Orphée
- Plan de vente des guides du patrimoine funéraire : acquisition de « Bâtir la dernière demeure »
- 12 h 15 -14 h** : **Déjeuner** (*participation aux frais : menu à 23, 00 € par personne*)
Restaurant le Ricochet, 9 rue François Peissel.
- 14 h -16 h** : **Visite du cimetière de Cuire**, cimetière de 1833 (*montée de la Rochette*)
Visite du cimetière de Caluire, (*rue Louis Dufour*)

Nous vous remercions de nous communiquer votre réponse par retour de mail et de nous adresser par courrier votre participation au déjeuner et à la visite.

Dans l'attente de vous retrouver, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Eddie Gilles-Di Pierno

Président

06 60 39 28 98

✂

BULLETIN RÉPONSE

à renvoyer avant le 25 mai 2011

à Patrimoine Rhonalpin, 5, place de la Baleine, 69005 Lyon : 04 72 41 94 47

NOM :

Association/organisme :

sera accompagné(e) de personne(s)

- participera à la réunion du matin OUI NON
- participera aux visites (..... personnes) OUI NON
- participera au déjeuner (..... personnes) OUI NON

Participation au déjeuner : **23,00 €** x(nbr. personnes) = €

Règlement obligatoire par chèque ci-joint, à l'ordre de Patrimoine Rhonalpin

Désire un **REÇU**
(remis le 01 juin)